Chronique Electorale

A Lomme

LES PETITS MOYENS DE M. LOYER

Les conseillers municipaux de la section de Mont-à-Camp ont envoyé à M. Loyer la lettre suivante :

Lomme (Mont-à-Camp), le 16 juin 1901.

A Monsieur Loyer, député, maire de la commune de Lomme.

Monsieur le maire,

La convocation à assister à la séance du conseil municipal, le 17 juin à 6 heures et demie, nous est parvenue en temps utile.

Vous avez cru devoir attendre la décision du Conseil d'Etat, qui a annulé comme vous l'espériez l'élection de nos amis du Marais de Lomme, pour réunir le conseil municipal pendant que cette section n'est plus représentée.

Dans ces conditions, tout en protestant vivement nous croyons devoir vous dire que nous ne pouvons pas assister à cette réunion.

Veuillez agréer, Monsieur le maire ,l'assurance de nos sentiments distingués.

Signé : *Belier, Jolivet, Béghin, Herreng, Cazier.*

Le 9 juin dernier, M. Jolivet a adressé la lettre suivante à M. Loyer, maire de Lomme :

Monsieur Loyer,
Député Maire de Lomme.

J'ai reçu samedi 8 juin, une convocation (datée il est vrai du 6) pour assister le 10 juin, à 3 heures, à la réunion de la *commission des finances* : examen du compte administratif de 1900 ,projet de budget de 1902, etc.

Je ne pourai me rendre à cette réunion pour les motifs suivants :

1. J'estime que je n'ai pas été convoqué dans les délais voulus, il est vrai de dire que la majorité est libre, à mon avis, de faire ce qu'elle veut ;

2. Je regrette que vous ayez attendu que le Conseil d'Etat ait annulé lélection de notre collègue Dereuse, qui faisait partie de cette commission, pour le réunir.

Le marais de Lomme n'étant pas représenté, je ne puis prendre sur moi la responsabilité d'accepter votre compte administratif de 1900 et d'assister à la formation du budget de 1902.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

G. Jolivet.

ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Lundi 17 juin 1901 (29 prairial an 109 de la République), 168e jour de l'année, 90e jour du printemps, 1er jour de la lune.

Lever du soleil à 3 h. 58 ; coucher à 8 h. 03.
Lever de la lune à 5 h. 03 matin ; coucher à 8 h. 43 soir.
Aujourd'hui, la durée du jour est stationnaire.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2e exercice arrêté le 24 novembre), exactement 3.950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne nebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure,

Les Rosteries de l'Hippodrome

C'est sans doute sous l'influence de cette marque « Extra Dry », dont il a parlé, et qu'aiment à boire les pauvres travailleurs millionnaires de l'Union Sociale et Patriotique, que M. Motte a discouru, samedi, à l'Hippodrome. C'est la seule excuse à ses mensonges.

M. Motte a, en effet, entassé un tas de sottises et de contre-vérités au sujet des taxes de remplacement de l'octroi, pour ne parler que de cela.

M. Motte a dit que le gouvernement allait renvoyer le projet du Conseil municipal.

C'est un mensonge !

D'après nos renseignements, MM. les directeurs des contributions directes et indirectes ont seulement présenté des observations de détails sur le projet du Conseil municipal et l'unique remarque un peu importante vise un renseignement faux, officiellement fourni à la mairie de Roubaix par M. Laurenceau, alors préfet du Nord et valet de M. Motte.

M. Motte a ajouté que la taxe sur les moteurs avait été écartée par le gouvernement.

C'est un autre mensonge !

Nous croyons pouvoir affirmer que le ministre des Finances présentera, au Parlement, la taxe sur les moteurs industriels et M. Motte sera, peut-être, très surpris d'apprendre sur quelles autorités industrielles, on s'appuiera pour justifier la légitimité, absolument incontestable, du principe de cette taxe.

M. Motte apprendrait avec moins de surprise l'opinion que l'on a, au gouvernement, sur la valeur de certaines protestations présentées sous les auspices — et qui sont, le mot a été dit, « scandaleusement ridicules ».

Et lorsque M. Motte oppose le projet des taxes de remplacement voté à Lyon à celui voté à Roubaix, M. Motte se fout du peuple et se moque de ses flamidiens d'auditeurs, plus qu'il n'est permis.

Le projet de Lyon et celui de Roubaix ont « le même dessin », selon l'expression de M. le ministre des Finances.

Le projet de Lyon demande un peu plus aux locataires et établit une licence municipale à la charge des débitants.

Le projet de Roubaix demande trois pour cent de moins aux locataires et repousse toute licence municipale à la charge des débitants, — par contre, il demande un pour cent de plus aux propriétaires.

C'est sans doute pour cela que M. Motte-Extra-Dry trouve le projet de Lyon acceptable et repousse celui de Roubaix.

Mais nous n'insistons pas ! L'approbation donnée par la Chambre au projet de Lyon — y compris la taxe sur les établissements d'instruction congréganiste — et la prochaine séance du Conseil municipal suffiront à prouver l'inanité des propos tenus après boire par M. Motte.

De ce M. Motte qui proteste à Roubaix de son respect pour le Président de la République, mais qui, à la Chambre, vote pour ceux qui l'outragent.

De ce M. *Motte* qui répudie l'antisémitisme, mais dont les journaux font profession de dénoncer les *israélites : la Croix*, un de ses organes, a applaudi à leur massacre en Algérie.

De ce M. Motte qui n'est pas avec les nationalistes, à *Roubaix, mais qui*, à Paris, marche avec eux.

M. Motte est un hâbleur. M. Motte est un farceur. *Il tient à ce* que nul n'en ignore.

Cependant, il aurait pu lui suffire d'être l'employeur qu'il est et le réactionnaire qu'il est, pour avoir tous les titres à être détesté par les travailleurs socialistes.

Et sur Roche, le renégat, il pourra entasser Thierry, le faux bonhomme, et Guillain, l'homme des concessions du Congo, — il pourra les abreuver tous, — Motte sera toujours Motte, c'est-à-dire une des personnifications les plus complètes du régime capitaliste.

Et c'est assez ! Toute la salive de Maître Dubron ne suffira pas à le rendre acceptable à la démocratie et au prolétariat de Roubaix.

APRÈS LE FOUR

En lisant les comptes-rendus que font les journaux réactionnaires du four Guillain-Thierry, on ne peut s'empêcher de relever ce que ces « monstres » ont d'exagéré et de mensonger.

C'est d'abord quant au nombre des auditeurs : Le *Journal de Roubaix* parle de « milliers de citoyens qui REMPLISSAIENT la vaste enceinte », et cela prouve, dit-il, que le « parti républicain anti-collectiviste de Roubaix a renforcé ses cadres. »

Or, tout le monde le sait, les loges et les deuxièmes galeries étaient vides, absolument vides, comme la cervelle à Bobèche, et il y avait tout au plus et très exactement compté, 680 à 720 assistants. Voilà pour les milliers d'auditeurs.

La *Croix*, dont les sentiments cléricaux ont parfois été quelque peu houspillés par les orateurs à qui on avait négligé de faire la leçon, se garde *bien de souffler mot sur le nombre des esclaves* présents à la réunion. Et pour qui sait avec quelle minutie on compte en toutes circonstances les manifestants ou les auditeurs, chez notre consœur dévote, ce silence apparaît significatif. C'est l'aveu du four noir, du four majeur, du four élevé à la ennième puissance.

Voyons maintenant quelle a été l'attitude du public :

Ce fut, d'après le *Journal de Roubaix*, « de longues salves de bravos », un accueil enthousiaste ; — un courant magnétique, — oui ma chère, — de sympathie, qui se dégagea de la salle ; joignez à cela d'éloquentes péroraisons, de bruyants applaudissements, des ovations prolongées, une assistance enflammée, par la question du gaz, sans doute, des salves d'applaudissements simples, vifs, et très vifs, prolongés ; des termes chaleureux, et enn un vif enthousiiasme, à la fin, ce qui n'est guère flatteur pour les orateurs, car on prétend que le public était joyeux d'être enfin arrivé au terme de sa corvée.

Combien les électeurs présents à la conférence doivent-ils se sentir écœurés devant une telle mauvaise foi.

Ajoutez encore que les catholiques de l'U. S. et P. chantaient sans scrupules la *Marseillaise*, ce qui produisait l'effet du drapeau tricolore souillé du cœur flambant de M. Jésus-Christ.

C'est au milieu de l'indifférence générale que cette conférence s'est donnée et ce n'est pas un des moindres signes de la fin du parti réactionnaire, que l'absence de toute contre manifestation.

Pour la classe ouvrière, ces gens-là n'existent déjà plus.

G. L.

EAU POTABLE DE ROUBAIX-TOURCOING

Le dernier accident de la conduite ascensionnelle a été réparé dans la nuit de samedi à dimanche.

L'eau partie de Mons-en-Pevèle, dimanche matin, à 8 heures, est arrivée dans les villes à 3 heures de l'après-midi.

Pendant les premiers jours, l'eau potable déjà minérale sera ferrugineuse et gazeuse. Nous en recommandons la dégustation à nos concitoyens.

LES VOYAGEURS ET EMPLOYES DE COMMERCE. — Nous apprenons que le concert organisé par la délégation roubaisienne de la Société des voyageurs et employés du Nord, au profit de sa caisse de retraite, aura lieu le dimanche 21 juillet, à 4 heures précises, au square Pierre Catteau, avec le gracieux concours de la Musique Municipale de Tourcoing. Le succès de la fête est assuré par la participation de cette importante société dont l'éloge n'est plus à faire et qui, sous la sympathique présidence de M. P. Didry, comprend une belle phalange de 110 exécutants, artistement dirigés par M. A. Grisey. Nous donnerons ultérieurement le programme du concert, mais nous sommes certains que nos concitoyens feront à la Musique Municipale de Tourcoing, l'accueil qu'ils réservent d'ordinaire aux sociétés de premier ordre, et que cet accueil sera d'autant plus chaleureux qu'il s'adressera à la première musique de la ville-sœur.

VIANDE STERILISEE. — Mardi prochain, au matin, le service d'inspection des viandes, mettra en vente, au détail, à l'abattoir, de la viande stérilisée.

A L'HOSPICE CIVIL. — Samedi après-midi, à trois heures, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, l'adjudication des travaux d'entretien et réparations de peintures diverses à xécutr à l'Hspice civil en 1901. Le bureau était présidé par M. Paul Despatures, assisté de MM. Bailleul et Wilfart, administrateurs des hospices.

Le montant des travaux était évalué à 6,294 fr. 75 centimes. Ont soumissionné : MM. Paul Samain Wanin, 21 pour cent; Gabe Gaston, Société «Le Travail», 38 pour cent; E. Gilmant, 37 p. cent; C. Cléty, 21 pour cent; Charles Bernard, 18,75 pour cent; Eugène Carbonnel, 39 pour cent; A Caspart, 35 pour cent; Henri Fontaine, 36,25 pour cent; Jules Decœyère, 12 pour cent. M. Eugène Carbonnel a été déclaré adjudicataire.

VOL DE PORTE-MONNAIE ET DE MONTRE. — J.-Bte. Carpentier, 35 ans, tisserand, rue Lacroix, cour Delannoy, 15, étant pris de boisson, a rendu visite dans la nuit de samedi à dimanche, à plusieurs estaminets du Cul de four.

A son retour chez lui, il constata que sa montre et son porte-monnaie contenant une petite somme d'argent avaient disparu.

ÉTAT CIVIL

de Roubaix du 16 juin 1901

Naissances. — Elise Demonchy, rue Ma Campagne, cour Flamencourt, 5. — Lucien Warnitz, rue du Fontenoy, cour Moreau, 30. — Jeanne Dubar, rue Saint-Louis, cour Lefebvre, 5. — Léon Reynaert, rue et impasse de la Barbe-d'Or, 17. — Emile Flipot, rue de l'Ommelet, 29. — Louis Dubois, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 7. — Paul Rasson, Grande-Rue, cour Desrousseaux, 12 — Marcel Pamart, rue Sainte-Thérèse, cour Flipo, 14.

Décès. — Pierre Lobbrecht, 69 ans, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 54.— André Rondaer 37 ans, rue Decrême, 22. — Germaine Régnier, 10 jours, rue d'Alger, 30. — Françoise Equinet, 64 ans, rue de Blanchemaille. — Pierre Lecluys, 72 ans, rue de Blanchemaille. — Marcel Dobbels, 8 mois, rue de Blanchemaille.

Publications de Mariages. — Henri Masseus, 19 ans, rattacheur, rue d'Hem, 71, et Marie Desrumeaux, 20 ans, soigneuse, rue Chanzy, 55. — Arthur Deschamps, 21 ans, rattacheur, rue de Denain, 45, et Jeanne Dubois, 19 ans, soigneuse, rue de la Potennerie, maisons Florquin, — François Despersyn, 29 ans, peigneron, rue de Wagram, 2, et Charlotte Liévin, 21 ans, soigneuse, rue de Wasquehal, cour Honoré, 4. — Georges Catteau, 26 ans, mouleur en fer, rue de l'Ommelet. impasse Henri-Vernet, 21, et Marie Théry, 19 ans, éplucheuse, rue de l'Ommelet, impasse Henri-Vernet, 16. — Louis Leveugle, 26 ans, fabricant de cylindres, rue Archimède, 29, et Emilie Delannoy, 27 ans, sans profession, Grande-Rue, 136. — Jules De Bouvries, 37 ans, apprêteur, rue de Wagram, 32, et Juliette De Cock, 40 ans, soigneuse, rue Grétry, 6. — Alfred Dubois, 23 ans, apprêteur, rue des Fossés, 16, et Louise Mancel, 18 ans, éplucheuse, rue de la Potennerie, fort Loridan, 66. — Léon Dubus, 22 ans, rattacheur, rue du Tilleul, 335 bis, et Léonie Vannieuwenhuyse, 21 ans, soigneuse, rue de Condé, cour Vroman, 29. — Alphonse Careis, 23 ans, laveur, rue du Cartigny, 72, et Victoria Guerdoux, 27 ans, soigneuse, rue Delespaul, cour Masurel, 1. — François Fontyn, 26 ans, apprêteur, rue Rollin, maisons Prouvost, 1, et Irma Mercier, 21 ans, dévideuse, rue Rollin, cour Jacquart, 9. — Pierre Loosveldt, 24 ans, magasinier, rue de Mouvaux, 65, et Zélia Dornez, 27 ans, sans profession, à Tourcoing. — Jules Lecat, 24 ans, médecin vétérinaire, à Dunkerque, et Marguerite Bouchery, 19 ans, sans profession, à Raimbeaucourt. — Arthur Catteau, 26 ans, peintre, rue de Naples, 92, et Philomène Aelvoet, 22 ans, doubleuse, rue de Gênes, 34. — Léon Dewasch, 22 ans, ébéniste, rue Chanzy, 49, et Jeanne Balaud, 23 ans, dévideuse, rue Chanzy, 49. — François Dewispelaere, 27 ans, teinturier, à Roubaix, et Irma Byl, 25 ans servante, à Bruxelles. — Alfred Gress, 22 ans, vannier, à Bruxelles, et Catherine Beauman, 18 ans, colporteuse, à Bruxelles.

TOURCOING

LIRE A LA 2e PAGE : Les manifestations cléricales à Tourcoing et dans la région.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé *dimanche* aux halles : Maquereaux 250 kilos; cerises 1375 kilos; fraises 90 kilos; haricots 130 kilos; pois 75 kilos; fromages 85 kilos; beurre 10 kilos; asperges 25 bottes; artichauts 250; choux 300.

VOL D'UN COQ. — M. Vérincke Henri, cabaretier, rue du Brun-Pain, près de l'octroi, possédait un superbe coq de race, d'une valeur de 50 f.

Or, dimanche matin, il fut fort étonné de ne plus voir son réveille-matin; un adroit filou l'avait enlevé pendant la nuit.

M. Vérincke a été confier ses doléances à la police, qui a ouvert une enquête.

Savon des princes du Congo, exiger le titre

ÉTAT CIVIL

de Tourcoing du 16 juin 1901

Naissances. — Rys Désiré, rue de la Latte. — Dons Marguerite, rue de Béthune, 74. — Verc... Zulma, rue Achille-Testelin. — Ecrepont Cla... rue de l'Amidonnerie. — Lannoy Emile, rue ... Roncq, 140. — Amant Célestin, rue de Gand, 3...

Décès. — Buyse Victor, 11 mois, rue d'Anvers, 134.

WATTRELOS

LA DEMISSION DU MAIRE. — Voici la lettre qui nous a été adressée par le aire de Wattrelos *et que nous avons annoncée hier* .

Wattrelos, le 15 juin 1901.

Monsieur le irecteur,

Vous me permettrez de répondre à l'article paru dans *l'Egalité du jeudi 13 juin.* Je ne saurais mieux faire que de remonter aux causes premières des incidents qui en s'aggravant m'ont amené à démissionner.

Un vote du conseil municipal, émis le 20 décemzre 1898 répartissait la dépense de l'agrandissement de l'école de la Baillerie entre l'Etat, le département et la ville. Sur le projet montant 7,282 fr. 94, l'Etat entrait pour ....3495 fr. 81; le département, pour .... 436 fr. 97; la ville, pour .... 3350 fr. 15.

La Préfecture répondit le 16 mars 1899 que la ville possédant 40,000 francs provenant de la vente de l'hôpital, ces fonds libres dispensaient l'Etat et le départeent de verser leur contingent. Mais laville n'était pas assez riche puor sacrifier une somme de 4,000 francs à laquelle, en somme, elle avait droit ; et le conseil annula toutes ses délibérations précédentes relatives à des travaux scolaires, réunit en un seul projet d'ensemble tous les projets partiels antérieurement votés, et sollicita l'autorisation de contracter un emprunt global. C'était là une combinaison indiscutablement sage et réfléchie, que le conseil approuva à l'unanimité, sans discussion.

Le 21 novembre 1900, le conseil sépara le projet de la Baillerie de ce projet global, afin de l'activer. On parlait de voter la dépense totale : je m'y opposai énergiquement, car c'eût été sacrifier 400 francs, parts de l'Etat et du département. Mais mais je ne m'opposai au projet lui-même : au contraire, j'en reconnus l'urgence et je mis la plus grande diligence à transmettre à la Préfecture la décision du conseil.

Voilà les faits, tels que les établissent les procès-verbaux officiels du conseil municipal. Ils prouvent qnue je n'ai jamais été opposé à l'agrandissement de l'Ecole de la Baillerie. Voyons pour le reste :

M. Taisne vint à plusieurs reprises me rendre visite : d'abord, lors de son installation à Wattrelos, puis ensuite, plusieurs fois. Fut-il mal reçu? C'est à son témoignage que je m'en remettrai.

Il fut bien reçu, et c'est pourquoi ma surprise fut grande de recevoir un pétitionnement provoqué par lui-même. J'en fus froissé, car pourquoi M. Taisne, avec qui je n'avais eu jusqu'alors que des relations aimables, agissait-il ainsi ? Si, au lieu de pétitionner, M. Taisne m'avait rendu visite, en raison des bonnes relations antérieures, je lui aurais exposé la situation comme je viens de le faire, et je n'ai pas le moindre doute qu'il n'eût abandonné son projet. Car un pétitionnement, dans ces conditions, devait nécessairement me paraître dirigé contre mon administration, et c'est cela qui m'a froissé. Il n'y a pas autre *chose, comme* cause des incidents qui nous occupent aujourd'hui.

Vous reconnaîtrez que les aptitudes professionnelles de M. Taisne n'ont jamais été mises en cause par moi.

Je vous prie, Monsieur le Mirecteur, d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le maire : POLLET.

LE NORD

LILLE

LES FÊTES DE LILLE

Aujourd'hui Lundi

Nous rappelons le programme des fêtes organisées par la municipalité et le Comité de Wazemmes-Esquermes-Vauban.

A huit heures du matin, au Champ-de-Mars, tir à la cible par le bataillon des sapeurs-pompiers.

Jeux de bouchon, au chaufour, square Ruault, du Grand-Balcon et rue d'Iéna.

PROGRAMME GÉNÉRAL

A deux heures, cortège du travail, organisé par le comité des fêtes de Wazemmes-Esquermes-Vauban.

Egalement à deux heures, dans le bassin de la Basse-Deûle, joutes sur l'eau.

A trois heures, quai Vauban, jeu de bagues sur l'eau, *puis chasse aux canards.*

A quatre heures, bascule hydraulique rue du Vieux-Faubourg, rue de Fontenoy et boulevard de l'Usine.

A six heures, kiosque de l'Esplanade, distribution des prix.

Bals populaires dans les quartiers d'Esquermes, de Wazemmes et de Vauban.

A neuf heures du soir, place de la Nouvelle-Aventure, fête de gymnastique de nuit.

A dix heures, place Catinat, ascension aérostatique de nuit.

A onze heures, feu d'artifice place Cormontaigne.

La circulation et le stationnement des voitures, tramways, automobiles et vélocipèdes, sont interdits sur la place Cormontaigne et ses abords le lundi 17 juin, à partir de dix heures et demie du soir, et pendant toute la durée du feu d'artifice qui sera tiré sur cette place.

LE CORTEGE DU TRAVAIL

Les groupes seront placés dans l'ordre suivant : 1. Fanfare à cheval. — 2. Ecole Baggio (apprentissage). — 3. Les Ouvriers de l'Abattoir. — 4 La Boulangerie. — 5. La Pâtisserie. — 6. La Conserie. — 7 Fanfare. — 8. La Brasserie. — 9. Les garçons limonadiers. — 10. Les Ouvriers Chapeliers. — 11. L'Imprimerie. — 12. Les Dragueurs. — 13. Fanfare. — 14. Les Blanchisseuses. — 15. Les Selliers-Carrossiers. — 16. Les Charpentiers-Menuisiers. — 17. Les Carreleurs. — 18. *Char aumônière et quêteurs au profit des tuberculeux.* — 19. Fanfare. — 20. L'Industrie textile. — 21 Les Salpêteurs. — 22 Les Teinturiers. — 23. Les Commissionnaires publics. — 24. Les Maçons. — 25 Les Savonniers. — 26. Fanfare. — 27. La Métallurgie. — 28. Les Paveurs. — 29. L'Industrie du Cuir. — 30. Les Tonneliers. — 31. Les Faïenciers. — 32 La Confection. — 33. Char des Fleurs (Reine des Ouvrières). — 34. Char de l'Ecole des Beaux-Arts (Le Génie couronnant les Arts).

Le rassemblement se fera rue des Stations, à 1 h. et demie, la tête à l'angle de la rue Colbert, et le départ aura lieu à 2 heures.

Le cortège suivra l'itinéraire que voici

Rue Colbert, place Catinat, rue du Sabot, rue Auber, place de Tourcoing, boulevard Bigo-Danel, place Gormontaigne, rue d'Isly, place Antoine-Tacq, rue de Loos, rue d'Esquermes, boulevard Montebello (arrêt), rue des Postes, rue de Juliers, rue d'Arcole, rue des Rogations, rue des Sarrazins, place de la Nouvelle-Aventure, rue Léon-Gambetta, rue Solférino, rue Nationale, place de Tourcoing (dislocation).

Les primes, d'une valeur de 4,000 francs, seront distribuées le dimanche 23 juin, à 5heures du soir, au siège du Comité place de l'Arbonnoise.

FETES DE NUIT

De 9 à 10 heures, place de la Nouvelle-Aventure, GRANDE REPRESENTATION, avec le concours des sociétés de gymnastique « l'Avenir de Comines » et la « Patriote de Croix » (80 exécutants).

Cette représentation comprendra

1. Ballet Andalous, divertissement espagnol, par « l'Avenir de Comines » (40 personnages).

2. *Une Fête au Village, grand ballet-pantomime* inédit en 2 tableaux, de M. Paul Van Holland, musique de M. Gadenne, par la « Patriote de Croix » (40 personnes) : 1er tableau, Sur la place du village, la Jeunesse (*divertissement*), la farandole. — 2e tableau, La Fête de nuit, le cortège, concours de danse, grand divertissement

3. Une grande course de taureaux, parodie à grand spectacle en 3 tableaux (80 personnes). — 1er tableau 1re figure, quadrille des toréadors poses fantaisies ; 2e figure, Les Capes ; 3e figure, Les Banderilles, 4e figure, Les Epées, 5e figure, Les Cocardes, le Toro. — 2e tableau Course provençale, les Cocardes, Sauteurs landais. — 3e tableau, Course espagnole, Picador, Banderillos, la mise à mort.

La musique des ballets sera exécutée par les « Amis Réunis de Wazemmes. »

Eclairage électrique et réflecteurs.

L'ASCENSION AEROSTATIQUE

A 10 heures, sur la place Catinat, ASCENSION AEROSTATIQUE, avec le concours de l'Avenir aérostatique de Lille.

Pendant le gonflement du ballon, un concert sera donné par la jeune fanfare des Trompettes « Les Travailleurs. »

LE FEU D'ARTIFICE

A 11 heures, sur la place Cormontaigne, GRAND FEU D'ARTIFICE.

Annonce du feu. — Coups de feu.

1. Le disque solaire. — 2. Pyramide de 3 cascades tournantes. — 3. Arlequin dans un bain chaud — 4. L'octogone. — 5. La grande brillante. — 6. Le Palais de l'Electricité. — 7. Bouquet de 1000 fusées.

Le bruit court avec une certaine persistance, que le Comité des fêtes d'Esquermes, donnant suite à la pétition qui lui a été adressée par les commerçants de la rue des Postes, aurait décidé de faire passer le cortège du Travail par la rue des Postes, la Place des Quatre-Chemins et la rue d'Iéna pour aboutir à la place de la Nouvelle-Aventure.

Espérons que ce bruit soit une réalité ,en faveur des nombreux intéressés solliciteurs .

Les Drames de la Caserne

LE SUICIDE DE MARMET
SES FUNERAILLES

Le corps du soldat Marmet qui s'est suicidé à Arras, à la suite des mauvais traitements qu'il subissait à la caserne, a été transporté à Lille ,ainsi que nous l'avions annoncé.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 11 heures. La réunion, à la gare.

Nous engageons nos amis à suivre ce convoi comme protestation contre ce que souffrent et souffriront leurs fils au régiment.

ENFANT EMPOISONNE. — Hier, dans l'après-*midi*, le jeune Cuisinier, 3 ans, 15 rue Gambetta, a avalé de l'essence de thérébenthine qu'il croyait être de l'eau. Transporté dans la pharmacie Massart il y a été soigné .Son état est peu grave.

ENFANT DISPARU. — Le jeune Maurice Lefebvre, 5 ans, rue de St-Omer, (cour Delain) a quitté ses parents samedi soir, à 8 heures ,et depuis il n'a pas reparu. On craint un accident.

INFANTICIDE. — Le parquet s'est transporté hier après-midi, à Fâches-Thumesnil où il a enquêté au sujet de la découverte du cadavre d'un nouveau-né faite dans un puits près de la barrière de Fâches.

ADJUDICATION. — M. Désiré Vanhuffel, entrepreneur, 10, rue Gombert, a été déclaré adjudicataire des travaux du Temple israélite, rue Gauthier-de-Châtillon.

SOUS LA COUPOLE. — L'Académie française a décerné, jeudi, les prix Thérouanne et Thiers.

Parmi les lauréats du prix Thiers, signalons M. de Saint-Léger, pour son ouvrage sur *La Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française* (1659-1759), 1,000 fr. ; M. Edmond Leclaire, pour son *Histoire de la Pharmacie à Lille de 1301 à 1802*, 500 fr.

A L'UNIVERSITE DE LILLE. — Le prix du Budget (2000 fr.) a été décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à M. E. Langlois, doyen de la Faculté des Lettres de Lille, pour un travail manuscrit sur les personnages de l'épopée française du moyen-âge.

INSTITUT INDUSTRIEL DU NORD. — Les jeunes gens originaires de Lille qui posséderaient les connaissances exigées pour être admis à l'Institut Industriel et qui auraient besoin d'une subvention pour en suivre les cours, sont informés que des bourses en rapport avec les ressources de leurs familles seront accordées à ceux qui obtiendront les premiers numéros dans les examens qui auront lieu le jeudi 25 juillet 1901, à 8 heures et demie du matin, 17, rue Jeanne-d'Arc, à Lille.

Les candidats feront connaître d'avance celle des divisions dans laquelle ils désirent entrer, *Année préparatoire au génie civil, ou Division du génie civil.*

Pour plus amples renseignements, s'adresser au directeur, 17, rue Jeanne d'Arc.

TIR. — La société des Carabiniers de Lille organise comme chaque année, un Grand Concours de tir à la carabine Flobert et au fusil.

Ce concours a lieu au siège de la société boulevard Victor-Hugo, 12.

Il a commencé le 16 juin pour finir le 19 août. Il aura lieu les dimanches, lundis et jours de fêtes.

Il y aura 32 prix en espèces et 20 au minimum en nature, dont une médaille d'or, pour une valeur totale de 1200 fr.

SPORTS

Les Régates

Organisées par le *Sport Nautique*, les régates internationales ont été un véritable succès.

Le jury était composé de MM H. Stiévenard et A. Delay, président et vice-président du Sport Nautique de Lille ; de Sahugnet, du Royal Sport Nautique de Bruxelles ; Vanheeckhoet, de l'Emulation nautique Boulonnaise, et du Cercle nautique l'Aviron de Roubaix ; Wicart, du Rowing Club de Lille ; Rognerud, du Sporting dunkerquois ; Sarot, du Sport d'Amiens ; Monbalon, de l'Union Nautique de Calais ; de Sahugnet, de l'Union Nautique de Bruxelles ; Vonck, du Sport Nautique de Gand ; Lagogne, de la Société d'encouragement de Paris ; Loucheur, du Racing Club de Roubaix.

Résultats des courses :

Course numéro 1. — Embarcations de plaisance et canoës, et numéro 1 bis, (à clains) : 1er prix, Sport nautique de Lille, 7'05" ; — 2e prix, Sport nautique de Lille, 7'08" ; — 3e prix, Roving Club de Lille.

Course numéro 2. — Juniores. — 2 avirons de pointe, parcours 1.500 m., environ 2 virages : 1er prix, Royal Sport Nautique Bruxelles, 6'31" ; — 2e prix, Sport Nautique de Gand, 6'32" ; — 3e prix, Aviron Roubaix, 6'40.

Course numéro 3. — Débutants — 4 avirons de pointe, parcours 3.000 m., environ 4 virages : 1er prix, Aviron Roubaix, 13'26 ; — 2e prix, Racing Club, 13'26" 2/5.

Course numéro 4. — Juniores. — 2 avirons de couple, parcours 1.500 m. environ, 2 virages 1er prix, Sport d'Amiens, 6'54" ; — 2e prix, Union Nautique Bruxelles, 7'16" ; — 3e prix, Sporting Dunkerquois, 7'20".

Course numéro 5. — Seniores. — 2 avirons de pointe, parcours 1.500 m. environ, 2 virages : 1er prix, Aviron Roubaix, 6'27" ; — 2e prix, Sport Nautique, Gand, 6'32" ; — 3e prix, Sport Nautique, Gand, 6'44".

Course numéro 6. — Juniores. — 4 avirons de pointe, parcours 3.000 m. environ, 4 virages : 1er prix, Royal Sport, Bruxelles, 12'13 ; — 2e prix, Sport Amiens, 12'14" ; — 3e prix, Encouragement, Paris, 12'54" ; — 4e prix, Sporting Dunkerquois, 13'06".

Course numéro 7. — Seniores. — 2 avirons de couple, parcours 1.500 m. environ, 2 virages : 1er prix, Emulation Boulogne, 6'32" ; — 2e prix, Rowing Club Paris ; 6'34" ; — 3e prix, Sport Amiens, 6'40".

Course numéro 8. — Seniores. — 4 avirons de pointe, parcours 3.000 m. environ, 4 virages : 1er prix, Sport Amiens 12'11" 2/5 ; — 2e prix, Sport nautique de Gand, 12'13 2/5 ; — 3e prix, Royal, Bruxelles, 12'16" 2/5.

A TRAVERS LE DEPARTEMENT

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

CIMETIERES.— *Avis de la mairie.* — Aux termes du règlement municipal, les terrains non concédés, *servant aux inhumations, sont* conservés intacts pendant cinq ans au moins.

En conséquence, avis est donné aux familles intéressées d'avoir à faire enlever, dans le délai de quinzaine, les croix, pierres tombales, entourages, etc.., érigés sur les terrains ayant servi aux sépultures depuis 1895, faute de quoi il y sera procédé d'office. Elles sont prévenues en outre que les sépultures non revêtues *d'inscription ou* portant une inscription illisible seront considérées comme abandonnées et supprimées d'office.

ENQUETE. — Une information de *commodo vel incomodo* aura lieu à la mairie de Valenciennes, le mercredi 26 juin courant, de deux à cinq heures de relevée, sur la demande présentée par la commission administrative du Mont-de-Piété, à l'effet d'être autorisée à aliéner amiablement, moyennant le prix principal de 50,000 francs,une *maison d'habitation, sise place Verte*, 8, à Valenciennes.

COURS DE COMPTABILITE. — Section de Valenciennes. — Cours gratuits de la semaine du 17 au 23 juin :

Lundi. — Arithmétique commerciale, professeur M. E. Mascart.
Mardi. — Comptes courants et d'intérêts,professeur M. Flament.
Mercredi — Economie politique, professeur M. Paul Vendernotte.
Jeudi et vendredi. — Droits commerciaux,professeurs MM. Bailly et Lefebvre.

ALIMENTATION. — Deux colis de poissons,reconnus impropres à l'alimentation par l'inspecteur du minck, ont été enfouis par les soins de la police.

EXPULSE. — La police a mis en état d'arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion,le *nommé Peignet Gaston*, demeurant, 30 rue de la Barre.

BEUVRAGES

LES PRODUITS DE LA LAIQUE. — Le jeune Marissiaux Fernand, âgé de 10 ans, élève de l'école des garçons, à Beuvrages, a trouvé le 11 juin courant, près du château de la Fôret, à Raismes, un porte-monnaie contenant une somme assez importante.

Il s'est empressé de le remettre entre les mains de M. Plumecocq, maire de Beuvrages, qui le tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

RAISMES

ACCIDENT. — Mercredi, un mouleur des ateliers Lahut et Conreur, le nommé Raphaël Jemmy 42 ans, demeurant à Anzin, a été blessé à la *main gauche dans des conditions telles que* M. le docteur Relle a dû pratiquer l'amputation des *trois doigts du milieu.*

L'incapacité temporaire de travail sera de 40 *jours.*

PROUVY

ACCIDENT. — Dans les établissements de Neager, M. Darcheville a été blessé à la jambe d'une *devanture de foyer.*

ONNAING

ACCIDENT. — M. Bonnaire Jules, a été contusionné au pied droit, en chargeant un cadre de faïence, au quai de la gare d'Onnaing.

ONNAING. — M. Glineur Emile a eu le pied gauche pris dans la roue d'une berline qui manœuvrait à la fosse Cuvinot.

La chambre des mises en accusation a renvoyé devant le jury de la cour d'assises, les affaires suivantes :

MARLY

LES SAUVETEURS. — *On nous écrit :*

Nous apprenons avec plaisir que la société des Sauveteurs du Nord, dans son assemblée solennelle du 9 mai 1901, sous la présidence de M. Paul Cottignies, avocat général à la Cour de Cassation et président d'honneur, a décerné une médaille d'argent à M. Hector Weil, capitaine-commandant les sapeurs-pompiers, en récompense d'un acte de courage accompli le 26 février dernier On se rappelle qu'à cette date, le capitaine Weil, bien qu'âgé de plus de 60 ans, n'hésita pas à risquer sa vie en se lançant à la tête de deux chevaux emportés, attelés à une voiture. Il parvint heureusement à les maîtriser après avoir été traîné sur un long parcours, et éviter par sa remarquable et courageuse conduite, de graves accidents,.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

CONCOURS DE GEOGRAPHIE. — Le concours annuel de la société de géographie de Douai, entre les élèves des écoles primaires publiques de l'arrondissement, aura lieu le jeudi 27 juin courant.

COLOMBOPHILIE. — Une grande fête colombophile aura lieu le 30 juin, à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la distribution des prix offerts par M. le *ministre de la guerre* à la fédération de l'arrondissement de Douai.

Cette fête qui sera présidée par M. le maire sera suivie d'une conférence par M. Dubron, avocat.

La musique d'artillerie prêtera son concours.

LE CANAL DU NORD. — Le nouvel avant-projet du canal du Nord, a été envoyé ces jours derniers au ministère pour être soumis à l'approbation du Conseil général des Ponts-et-Chaussées.

SOMAIN

MUSIQUE. — La fanfare, partie samedi au concours de Clichy, a envoyé hier, à huit heures et demie du soir, la dépêche suivante :

« 2e prix lecture à vue ; 1er prix ascendant à l'unanimité ; 1er prix d'honneur avec félicitations du jury ; prix de direction au chef. »

AUBRY

UN ENFANT EMPOISONNE. — Le jeune Léonard, âgé de quatre ans, dont les parents habitent la commune d'Aubry, ayant eu l'imprudence d'avaler des graines de colchique qu'il avait cueillies en jouant avec des enfants de son âge, a été pris quelques heures après de coliques et de vomissements.

Le pauvre petit, malgré les soins qui lui furent prodigués, ne tarda pas à succomber en proie à d'horribles souffrances.

On juge de la douleur des parents.

ORCHIES

CARROUSEL. — Dimanche 23 juin, grand carrousel vélocipédique organisé par la jeunese orchésienne. 200 fr. de prix y seront affectés.Le *carrousel aura lieu rue de la Gare.*

ANICHE

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. — Nous recevons la communication suivante avec prière d'insérer

Il vient de se fonder à Aniche, une section de la «Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen» La réunion des premiers adhérents a eu lieu vendredi et il a été décidé de faire appel à des orateurs du Comité central de Paris, pour une prochaine conférence qui sera annoncée ultérieurement.

En attendant, le comité provisoire a décidé d'adresser aux citoyens républicains et socialistes d'Aniche un appel pour les inviter à adhérer à la section Anichoise de la Ligue.

PAS-DE-CALAIS

LA MUSE DU TRAVAIL A LENS

ELECTION DE LA MUSE ET DE SES SUIVANTES. — Hier après-midi, a eu lieu le scrutin pour la désignation de la Muse et de ses quatre demoiselles d'honneur.

L'excellente Fanfare ouvrière Municipale s'est fait entendre et beaucoup applaudir dans un concert qui a précédé le vote.

Inutile que pendant les opérations, autour du bureau de vote, a régné une très vive animation. Les listes imprimées circulaient.

Joyeuses étaient les demoiselles d'être appelées à déposer un bulletin dans l'urne.

Et les candidates, parlons-en, il fallait les voir faire leur propagande auprès de leurs compagnes...

Le nombreux public qui garnissait la salle des fêtes de l'Ecole Condorcet s'est beaucoup intéressé au vote qui a donné le résultat suivant :

Votantes : 339.

Mademoiselle LEA BOURDON, 17 ans, trieuse de charbon à la fosse numéro 4 des mines de Lens, demeurant rue Saint-Antoine, 21, obtient 145 voix.

Mademoiselle CLAIRE DERACHE, 18 ans, ménagère, demeurant rue de Douai, numéro 25, obtient 139 voix.

Mademoiselle LAURE VERMANT, 17 ans 1/2, commissionnaire aux mines de Lens, fosse numéro 1, demeurant rue Saint-Louis, numéro 13, obtient 135 voix.

Mademoiselle VIRGINIE BARDIER, 17 ans, ménagère, demeurant rue de Lille, numéro 22, obtient 119 voix.

Mademoiselle BERTHE MENU, couturière, 16 ans, demeurant rue de Lille, numéro 76, obtient 115 voix.

Viennent ensuite plus de 50 autres demoiselles avec un certain nombre de voix.

Le citoyen Basly, maire, a proclamé muse Mlle LEA BOURDON, et demoiselles d'honneur Mlles *Claire Derache*, Laure Vermant, Virginie Bardier et Berthe Menu.

Cette proclamation a soulevé des bravos enthousiastes et des cris de : « Vive la Muse du Travail ! »

Le citoyen Basly a tenu à remercier les demoiselles qui ont pris part au vote et aussi le nombreux public qui, par sa présence dans la salle du vote, — il y avait plus de 2,000 personnes — a prouvé qu'il s'intéresse vivement à la fête du 30 juin qu'il a appelé la Fête de la Glorification du Travail et de la Beauté.

MEURCHIN

SOLIDARITE OUVRIERE — Une souscription sera faite la quinzaine prochaine en faveur du citoyen Louis Serrurier, malade depuis longtemps.

Tous les camarades qui connaissent cet infortuné citoyen tiendront certainement à verser leur obole.

Devant l'insistance de la foule, les cinq élues ont dû paraître au bureau ; elles ont été chaudement accueillies. Disons-le, elles sont toutes très jolies, ce qui nous amène à dire que les ouvrières électrices d'un jour ont fait bon choix.

Voici quelques notes brèves sur la Muse et ses suivantes :

Mademoiselle Léa Bourdon est, comme toutes ses compagnes élues, la fille d'un modeste ouvrier de la mine.

Petite brune, à la mine éveillée, elle sera superbe sous le costume de trieuse que la commission se propose de lui faire porter le jour du couronnement. Elle est la quatrième de sa famille, qui compte dix enfants.

Mademoiselle Claire Derache, une jolie blonde aux yeux vifs, allure décidée qu'à six voix près décrochait la timbale, c'est-à-dire l'honneur d'être muse — fera une superbe demoiselle d'honneur — Elle est d'une *famille qui compte six enfants*

Mademoiselle Laure Vermant une belle et plantureuse brune au corsage légèrement bombé, mise avec simplicité. Cette fille a un mérite que le maire a tenu à signaler publiquement . Son père, ouvrier, est malade depuis plusieurs années. Afin de conserver à bon marché le logement des mines, en fille courageuse elle n'a pas hésité à solliciter *un emploi de commissionnaire* à la fosse numéro un.

Mademoiselle Virginie Bardier, une grosse blonde qui sous le rapport de la beauté et de la grâce ne doit rien à ses compagnes, est l'aînée d'une famille de huit enfants.

Mademoiselle Berthe Menu une noire aux yeux d'un brillant peu ordinaire. Figure mignonne. Sous sa robe blanche sera ravissante. A 9 frères ou sœurs.

DELETTES

VOL. — Un malfaiteur s'est introduit par escalade dans la demeure des époux Hilmoine, cordonniers, pendant leur absence et il s'est emparé d'une somme de 71 fr. 50 qui se trouvait dans une malle.

L'auteur du vol serait connu grâce à l'enquête menée habilement par la gendarmerie.

OFFEKERQUE

DELIT DE PECHE. — Il a été dressé procès-verbal contre un cultivateur de cette commune pour délit de pêche dans la rivière d'Oye.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

VOLS QUALIFIES A DUNKERQUE. — 1. Fernand-Victor Kerfyser, âgé de 22 ans, ouvrier de port, détenu ; 2. Albert-Désiré Kerfyser, âgé de *33 ans, en fuite* ; 3. Marie-Lucie Vermersch, 19 ans, sans profession ; 4. Berthe-Jeanne Magnier, 34 ans, ménagère, toutes les trois détenues et demeurant à Coudekerque-Branche.

VOL QUALIFIE A CROIX. — Charles-Louis Delvoye, âgé de 23 ans, peigneur à Roubaix, et Léopold-Joseph Victor, âgé de 31 ans, journalier à Roubaix,accusés de vol d'étoffe, de bijoux et d'une obligation de la ville de Bruxelles commis le 19 novembre 1899, au préjudice de Mme Pauline Lengeraert.

ABUS DE CONFIANCE A BERLAIMONT — Georges-Clément Druesne, âgé de 28 ans, ex-élève de notaire, né et demeurant à Berlaimont, inculpé d'abus de confiance au préjudice de Me Méresse, son patron.

INFANTICIDE ET SUPPRESSION D'ENFANT A FOURMIES. — Rosa Leclercq dite Marie, âgée de 29 ans ,née à Fourmies, cuisinière, demeurant àGivet (Ardennes).

DANS LE TARN-ET-GARONNE

Manifestations inquiétantes

C'est de ce département d'où nous viennent si souvent les échos alarmants de grèves et de conflits que j'ai eu la satisfaction de recevoir une nouvelle consolante, cette fois, et dont nous ferons fidèlement le récit ; Mlle Germaine Bosc, à Sérée, par Réalville a bien voulu nous décrire les graves symptômes qui se sont manifestés chez elle il y a quelques mois. Elle avait été prise tout à coup de malaises graves qui avaient donné les plus grandes inquiétudes à tous les siens.

Je devins, dit-elle, d'une grande pâleur, mes lèvres étaient blêmes et mon regard éteint. Lorsque jevoulais sortir pour prendre l'air, la plus petite marche me semblait pénible. Devais-je monter un escalier, j'étais obligée de m'arrêter à chaque pas à cause des palpitations et des essoufflements qui *survenaient. Ce n'est pas tout encore*, car je souffrais beaucoup de points de côté, je ne pouvais plus manger ni dormir, enfin mon estomac et mon ventre étaient toujours gonflés. Ce n'est que lorsque j'eus employé les Pilules Pink que je pus constater une amélioration qui s'accrut de jour en jour de telle sorte que je suis aujourd'hui très bien portante, je dors et je mange bien, je ne souffre plus et ma guérison est complète. »

Tous les symptômes que vient d'énumérer Mlle Bosc, tous les malaises dont elle a été atteinte sont bien *ceux qui caractérisent l'anémie*. Dès le début de cette maladie, le sang devient incolore, perdant ses globules rouges et par-là même sa force. Le malade n'a plus aucune énergie, tout le dégoûte, il est hanté par des idées noires et l'épuisement dans lequel il tombe l'expose aux plus graves dangers. Ce n'est qu'en reconstituant le sang qu'on pourra agir avec succès non seulement contre l'anémie, mais encore contre les maladies issues del'épuisement du sang telles que la chlorose, la neurasthénie, les affections de l'estomac, les rhumatismes et chez les enfants le rachitisme et la Danse de Saint-Guy. Ces Pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal Gablin et Cie, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boît. franco contre mandat-poste.

N'ACHETEZ
NE VENDEZ
AUCUN TITRE
Sans consulter M. E. BULTE
35, rue Neuve, ROUBAIX
Maison fondée en 1893

La maison a pour principe de ne recommander que de bonnes et anciennes valeurs.

Elle dirige la PETITE EPARGNE dans des placements avantageux en obligations de villes ou en rentes.

Elle indique aux rentiers et aux capitalistes les valeurs industrielles rémunératrices en même temps que solides.

La Maison N'A AUCUN REPRESENTANT, M. Bulté tenant à conseiller lui-même ses clients, suivant la situation financière de chacun d'eux.

Le Gérant : Jean PIOTEIX.

Imprimerie de l'Egalité
Lille. 44. Rue de Béthune

Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Behrens
Imprimé sur rotative Derriey à 4 et 6 pages